

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE REBIGUE  
SEANCE DU 12 FEVRIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le 12 février à 18 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Jacques CHARRIE, maire.

**Date de la convocation** : 08 février 2021

**Présents** : Mmes et MM. Marie ALLIER, Nicolas BONNEAU, Sébastien CARRIERE, Jacques CHARRIE, Laurence DELETRE, Françoise FABIE, Jacques GAMBELIN, Vivien LAGARDE, Ingrid TRAISNEL et Hélène VIRVES-PHELIPPONNEAU.

**Pouvoir** : Dominique LOUZON à Françoise FABIE

**Secrétaire de séance** : Hélène VIRVES-PHELIPPONNEAU

**Ordre du jour :**

- Approbation du compte-rendu du conseil du 04/01/2021 et signature du feuillet de clôture,
- Délibération devis trottoirs lotissement du Pin,
- Création de poste : ouverture du poste de secrétaire de mairie 28h à la catégorie A,
- Délibération coussins berlinois RD95b,
- Lot n°2 / lotissement Ladurantie : prix du terrain,
- Questions diverses

**Le couvre-feu en vigueur actuellement à 18h ne permettant pas l'accès du public en présentiel à la séance du conseil municipal et les débats n'étant pas retransmis en visio-conférence ou en vidéo, le conseil municipal, en vertu de l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales vote à l'unanimité le huis-clos de la séance.**

**Approbation du procès-verbal du conseil du 04 janvier 2021**

Le procès-verbal du conseil du 04 janvier est approuvé à l'unanimité et le feuillet de clôture est signé par les membres du conseil présents.

**Délibération devis trottoirs lotissement du Pin**

Monsieur le Maire rappelle que les trottoirs du lotissement du Pin doivent faire l'objet d'une remise en état qui se fera en deux étapes. Le Sicoval a réalisé un devis pour le 1<sup>er</sup> tronçon de travaux qui concerne une grosse moitié du lotissement pour un montant de 54 464.91 € TTC. Une demande de subvention a été faite pour ces travaux.

Monsieur le Maire précise qu'étant donné le montant des travaux, il va continuer à solliciter des entreprises pour des devis.

**Après délibération, le conseil municipal approuve ce devis du Sicoval d'un montant de 56 464.91 € par 10 voix pour et 1 abstention.**

**Délibération création de postes**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite au recrutement du futur secrétaire de mairie, une candidature a retenue l'attention du conseil. Cette personne étant déjà en poste au grade d'attaché territorial, le conseil doit se prononcer sur l'ouverture du poste à la catégorie A et pour une durée de 28/35<sup>ème</sup> d'un temps complet.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**Décide à l'unanimité d'adopter la proposition du Maire, de modifier le tableau des emplois et d'inscrire au budget les crédits correspondants**

**Délibération coussins berlinois RD95b**

Des coussins berlinois (1 sur chaque voie) vont être installés dans le centre du village ainsi que des panneaux de limitation de vitesse à 30 km/h afin de ralentir la vitesse et améliorer la sécurité. Le devis du Sicoval s'élève à 5 286.53 € TTC.

**Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité la pose des coussins berlinois et le montant de ce devis.**

Les questions de sécurité routière et de limitation de vitesses sur d'autres zones de la commune feront l'objet de réflexions à venir lors de réunions de travail.

### **Lot n°2/Lotissement Ladurantie : prix du terrain**

Monsieur le Maire rappelle qu'il reste le lot viabilisé n°2 du lotissement Ladurantie (d'une surface de 834 m<sup>2</sup>) à vendre. Le prix de vente de ce lot a été fixé en juin 2018 à 220 000 €. Le conseil municipal souhaite aujourd'hui revoir son prix étant donné l'augmentation des prix du marché.

**Après délibération le conseil municipal décide par 9 voix pour et 2 abstentions de fixer le prix du lot n°2 à 230 000 €.**

### **Questions diverses**

Suite à un mail d'un administré adressé aux membres du conseil municipal, Monsieur le Maire souhaite aborder deux thèmes dans les questions diverses.

- ➔ Demande de création d'un jardin avec plantation de haies en bordure de route à proximité de l'aire de jeux en hommage à Jean-Louis Echavidre : le conseil municipal ne pense pas judicieux de faire un jardin à cet endroit car les enfants utilisent souvent cet espace pour s'y amuser et d'autant plus qu'un jardin doit être réalisé sur la bande de terrain située en haut du secteur de Fount Grando et léguée à la commune par la famille Cousturié. Il est cependant favorable à la plantation d'une haie, le long du chemin de Fournier Bas.
- ➔ Demande de retransmission des débats du conseil en période de couvre-feu : Monsieur le maire espère que la situation ne durera pas et rappelle que les comptes-rendus sont affichés sur la commune et sont aussi à disposition sur le site internet de la mairie. Pour d'éventuelles précisions, les élus peuvent accueillir les administrés pour rendre compte des séances du conseil

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h40.